



Commune de
CRANS-MONTANA

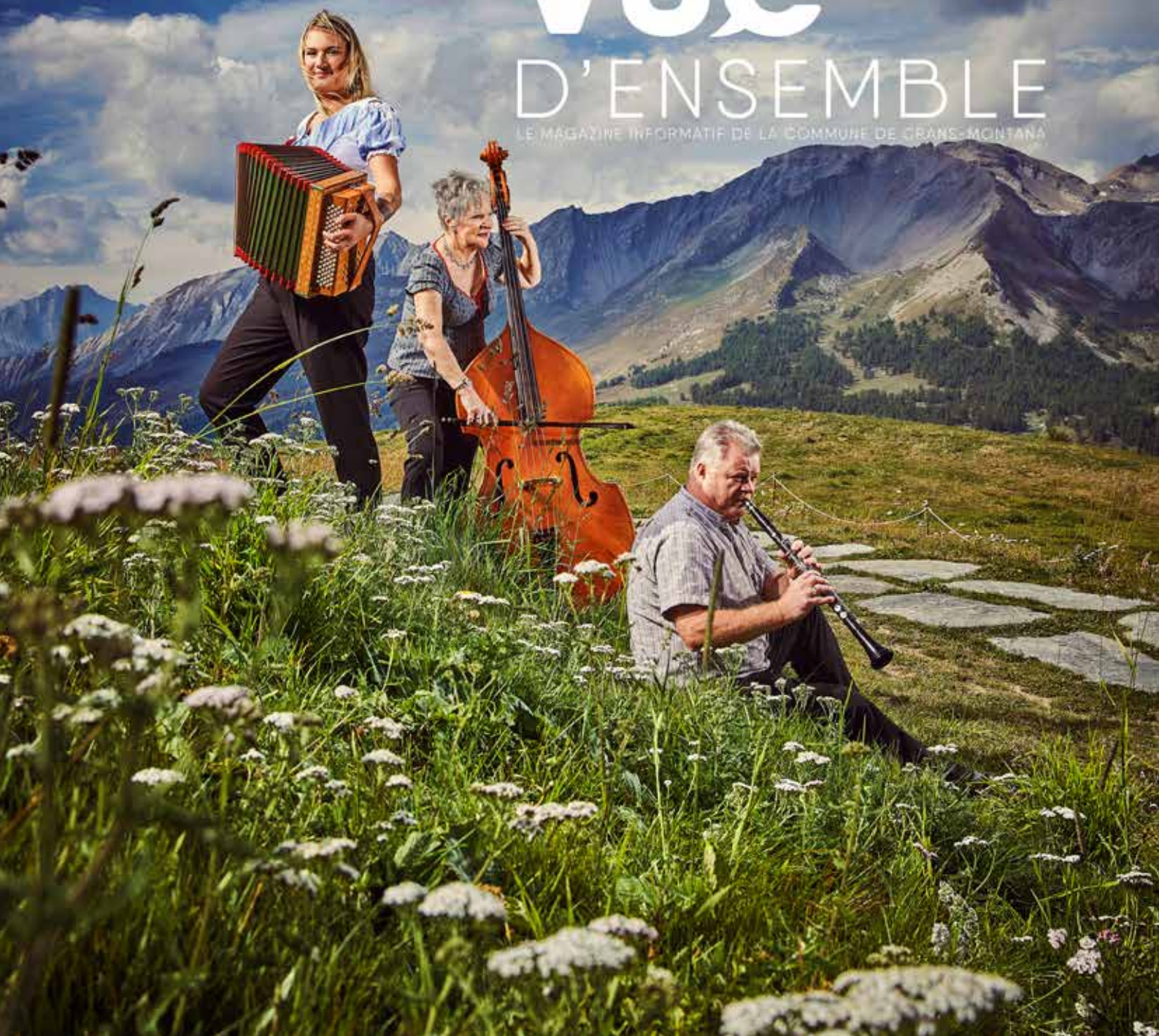
N.02

JUIN
2019

VUE

D'ENSEMBLE

LE MAGAZINE INFORMATIF DE LA COMMUNE DE CRANS-MONTANA



- 03** VUE DU PRÉSIDENT
- 04** TOP ÉVENT
LA MUSIQUE AU CŒUR DES ALPES
- 06** TOP ÉVENT
INTERVIEW DE BRUNO HUGGLER
- 08** ACTUALITÉS
LES BRÈVES
- 10** VIE CITOYENNE
«PASS-PORT ABSOLUTELY»
LA BONNE IDÉE
- 11** FEUILLE DE ROUTE
NOTRE VISION
- 14** ACTUALITÉ
L'ACTUALITÉ EN QUESTION
- 15** SERVICES COMMUNAUX
PLAN DIRECTEUR COMMUNAL
DES EAUX
- 18** ENVIRONNEMENT
DÉCHETS
- 19** ENVIRONNEMENT
FORÊTS PROPRES
- 20** LÉGISLATIF
ASSEMBLÉE PRIMAIRE
- 22** CULTURE, SPORT & LOISIRS
MÉRITES 2018
- 24** A NE PAS
MANQUER

TABLE DES MATIÈRES



Commune de
CRANS-MONTANA



CRANS-MONTANA
COMMUNIQUE

Edito
Vue d'Ensemble - Magazine Informatif de la Commune de Crans-Montana
N. 02, Juin 2019
Tirage 7'000 exemplaires
Rédaction : grand-partenaires.ch

Graphisme : grand-partenaires.ch
Photographie : lumiere.ch, commune de Crans-Montana
et Crans-Montana Congrès et Tourisme
Ce magazine a été imprimé sur du papier recyclé, conformément
aux engagements environnementaux de notre commune



NICOLAS FÉRAUD

Président de la commune de Crans-Montana

La Commune de Crans-Montana est forte de la cohésion de ses citoyennes et de ses citoyens. La volonté et l'envie de s'inscrire dans un projet collectif qui inclut toutes les régions, toutes les générations, tous les groupes sociaux sont ancrées dans notre identité. Notre cohésion est un atout, son renforcement est un objectif prioritaire : c'est en ayant confiance en elle et en ses capacités que notre Commune se tournera le mieux vers l'extérieur et vers l'avenir.

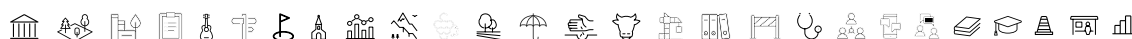
L'enjeu est posé, il consiste à pérenniser notre belle qualité de vie et à garantir le succès de la Commune dans la durée. La croissance économique et démographique appelle d'importants investissements publics et privés. Et pour absorber les nouveaux besoins, anticiper les demandes et assurer notre compétitivité sur le long terme, il nous faut encore gagner en efficience.

La fusion de nos communes a nécessité un travail important d'organisation sur les plans administratif et humain. Les deux premières années ont permis de mettre en place des structures communales fonctionnelles et stables. Il s'agit maintenant de les réexaminer tant d'un point de vue opérationnel que stratégique, à la lumière de notre expérience de mi-mandat. Les résultats attendus sont une rationalisation des modes de travail, une simplification des procédures, encore plus de transparence et moins de bureaucratie, une amélioration des services fournis à la population et une séparation claire des tâches entre la gestion opérationnelle et la gouvernance politique.

L'organisation à 11 conseillers a permis à chaque ancienne commune de bénéficier d'un bon suivi de l'ensemble de ses dossiers et d'une transmission réussie des connaissances spécifiques et locales. Pour encore plus d'efficience, il est essentiel que l'exécutif de notre Commune se questionne et se prépare à répondre aux exigences des conditions cadres actuelles et futures. Peut-être faudrait-il une nouvelle distribution des dicastères, une plus forte concentration des responsabilités ou un rééquilibrage des charges de travail ? Les mesures qui découleront de ces réflexions devront permettre aux élus de se focaliser sur les aspects stratégiques de leur dicastère, d'en définir les orientations à long terme et de libérer et d'orienter les ressources nécessaires à la mise en œuvre rapide des nombreux projets.

Dans une dynamique entrepreneuriale, nous voulons garantir une gestion moderne de notre Commune. Je me réjouis de conduire ces travaux, convaincu d'être soutenu dans cette démarche par mes collègues élus ainsi que par les responsables administratifs. Je ne manquerai bien sûr pas de vous tenir informés puisqu'en définitive c'est vous, chères Concitoyennes et chers Concitoyens, qui déciderez de ces changements.

Nicolas Féraud





C'est un événement majeur pour Crans-Montana. Organisée tous les quatre ans, la Fête fédérale de la musique populaire aura lieu cette année dans la station du jeudi 19 au dimanche 22 septembre. Sur quatre jours, la manifestation devrait attirer près de 80'000 personnes. Même si la station est riche d'une très longue expérience en matière d'organisation de grands rendez-vous événementiels, un travail énorme a été fourni par l'ensemble du Comité d'organisation depuis plusieurs mois pour que cette «Première» soit une réussite totale. C'est la deuxième fois que la Fête fédérale en question est organisée en Valais. Un rendez-vous à ne pas manquer.

En Suisse, c'est au lendemain de la Première Guerre mondiale, dans les années 20, que la population urbaine commence à s'intéresser à la musique dansante rurale qualifiée dès lors de «musique folklorique». Les «années folles» de la musique folklorique zurichoise sont d'ailleurs devenues légendaires. Cette forme d'expression musicale prend alors très rapidement une dimension nationale et devient du coup un vrai symbole de l'identité suisse. Dans les années 60 naîtra de cet engouement constant l'Association suisse des amis de la musique populaire devenue aujourd'hui l'Association suisse de la musique populaire (ASMP).

UNE LONGUE HISTOIRE

Nul doute que la Fête fédérale de la musique populaire est devenue aujourd'hui le plus grand événement de musique populaire de Suisse. La première fête de ce type a eu lieu en 1971 à Sargans.

Elle fut organisée en 1987 à Martigny et c'est sa 13^e édition qui verra donc le jour à Crans-Montana, faisant suite à celle d'Aarau, dans le canton d'Argovie.

A travers un tel événement, l'ASMP souhaite logiquement encourager la création musicale actuelle en soutenant les musiciens mais apporte également son appui à la scène musicale dans son intégralité, à travers la formation, le perfectionnement mais aussi l'innovation. De fait, l'Association suisse de la musique populaire s'engage pour la tradition, mais également pour le renouveau.

Il existe en effet de nombreux genres de musique populaire, celle-ci pouvant d'ailleurs être très différente d'une région à l'autre. Ce type d'expression musicale n'est en aucun cas un concept figé. Ainsi, l'utilisation de tel ou tel instrument a-t-elle considérablement évolué au fil des décennies. On utilisait jadis un grand nombre d'instruments (cordes, cuivres, pianos) puis l'accordéon a pris bien souvent le premier rôle, écartant les instruments à cordes. Le saxophone a par ailleurs remplacé la trompette dans les années 20.

AU CŒUR DES ALPES

Pour la première fois de l'histoire de la fête fédérale de la musique populaire, celle-ci aura lieu au cœur des Alpes. Un véritable événement. Le samedi et le dimanche, des représentations auront lieu sur les hauteurs de la station dès le lever du soleil. Un spectacle qui, n'en doutons pas, sera émotionnellement très fort et qui dépassera de très loin le simple fait d'assister à un concert.

LA MUSIQUE AU CŒUR DES ALPES



Plus précisément, les festivités débiteront le jeudi 19 septembre à 16 h. Se retrouveront sur place des représentants de la musique populaire suisse, des formations internationales ainsi que des formations d'origine valaisanne. La journée de vendredi verra nombre de prestations se dérouler dans les alpages et les vignobles du secteur. La journée de samedi sera - entre autres - dédiée à la relève musicale suisse, de nombreux concerts étant organisés à la fois au cœur de la station et dans les environs. Une soirée de gala est prévue ce jour là.

En terme de programmation, la journée de dimanche sera certainement la plus dense. Cérémonie officielle, présence du conseiller fédéral Alain Berset, célébration œcuménique, défilé officiel durant l'après-midi avec présence de nombreuses organisations cantonales: nul doute que ces différents rendez-vous feront dates dans l'histoire de la manifestation.

A noter que plusieurs émissions de radio et de télévision seront retransmises en direct de Crans-Montana pendant toute la durée de la manifestation, en particulier durant le cortège.

UN VRAI SAVOIR

Le Comité d'organisation a travaillé de longs mois pour mettre sur pied cette manifestation majeure. Mais il est vrai que Crans-Montana a une réelle force de frappe en matière d'organisation de grands événements. Les épreuves de Coupe du monde de ski annuelles, les championnats du monde de ski en 1987, l'Omega

European Masters de golf organisé chaque année, la candidature pour les championnats du monde de ski 2025: la station a depuis longtemps fait ses preuves. Mais chaque nouvel événement apparaît toujours comme un défi.

Ainsi, avec l'objectif d'accueillir dans les meilleures conditions possibles plusieurs milliers de personnes sur le Haut-plateau, le Comité d'organisation au complet a-t-il coopéré étroitement avec Valais/Wallis Promotion, l'organisation de promotion du canton, afin d'être le plus efficace possible en matière de communication, en particulier à travers le concept-slogan «Ainsi résonne le cœur de la Suisse».

De très solides partenaires ont également décidé de jouer le jeu en matière de sponsoring. Avec la Loterie romande, Raiffeisen, la bière valaisanne et le canton, la Fête fédérale de la musique populaire 2019 a pu compter sur quatre solides partenaires principaux. La Suisa et Susuki Automobiles Suisse constituent les deux co-partenaires auxquels viennent s'ajouter Coca Cola, Dannemann (Moods) et Raclette AOP du Valais. Des partenariats ont enfin été établis avec plusieurs médias régionaux et nationaux, en particulier avec la SSR-SRG.

A noter qu'à côté de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres, de la Fête fédérale de tir, de la Fête fédérale de yodel et de la Fête fédérale de gymnastique, la Fête fédérale de la musique populaire compte parmi les cinq fêtes fédérales suisse. L'événement est donc incontournable.

TOP ÉVENT





INTERVIEW DE BRUNO HUGGLER

Directeur de Crans-Montana Tourisme & Congrès

Bruno Hugler est directeur de Crans-Montana Tourisme & Congrès. C'est lui qui dirige le Comité d'organisation de cette manifestation de premier plan. Au total, une trentaine de personnes travaillent depuis plusieurs mois sur ce projet qui aura bien sûr, en terme d'image, un immense retentissement bien au delà de la région et du canton. Mais pour conduire celui-ci à terme, il aura fallu relever de nombreux défis.

Bruno Hugler, avant tout, êtes-vous musicien?

On peut dire que j'ai un petit «background» mais je n'irai pas au delà! J'ai été membre de la fanfare de Hasliberg (canton de Berne) pendant huit ans puis j'ai joué durant deux ans dans une formation de guggen music à Saas Fee! De belles expériences mais j'en suis resté là! Cela dit, j'adore la musique sous toutes ses formes! Et je me réjouis de ce qui va se passer à Crans-Montana en septembre.

Comment ce projet est-il né?

L'ASMP (Association suisse de musique populaire) a considéré que c'était au tour de la Suisse romande d'organiser la fête en question. Sous l'impulsion de Gilbert Rossmann, ancien président de la section Valais romand de l'ASMP, la candidature a été présentée en 2016. Bien sûr, nous avons quelques concurrents. Mais la candidature de Crans-Montana s'est rapidement imposée. Il a fallu alors créer une Association qui devenait dès lors «porteur du projet» puis signé un contrat avec l'ASMP qui est propriétaire des droits portant sur l'événement. Un comité d'organisation a été ensuite mis sur pied. Il travaille sur deux axes: l'axe stratégique et l'axe opérationnel. Jean Michel Cina - ancien conseiller d'Etat et actuel président de la SSR - a accepté de devenir président de ce comité. Il s'est aussitôt fortement impliqué. C'est une chance pour nous.

Sur le fond, quelle est la vraie philosophie liée à cette rencontre?

Nous voulons évidemment que ce rassemblement ait avant tout un caractère festif au sens très large du terme. On souhaite que tout le monde puisse y trouver son compte. La musique pour tous! C'est pourquoi nous plaçons cette fête sous le signe de la convivialité et du plaisir partagé. Bien sûr, La tradition musicale au sens large s'exprimera largement mais ce moment fort doit permettre aussi à tous ceux faisant le déplacement de découvrir par exemple les produits du terroir. Et nous savons tous combien les produits de la région sont appréciés!

UN ENORME DÉFI

Quels sont les grands défis qu'il a fallu relever?

Le premier grand défi a été d'ordre financier. En effet, de nombreux événements d'envergure se déroulent cette année en Suisse. Plusieurs fêtes fédérales mais aussi la fête des vigneron... Côté recherche de sponsoring, il y avait donc de la concurrence! Mais aujourd'hui, nous pouvons dire que le gros du budget est assuré. Il est issu des engagements fédéraux et cantonaux, des sponsors, de certains privés sans oublier l'appui financier de l'ACCM, l'Association des Communes de Crans-Montana. Au final, le budget s'élève à 2,4 millions de francs.

L'autre grand défi est celui de la mobilité. Un travail logistique énorme! Sur un événement de cette envergure, il est assez difficile d'anticiper sur les flux de personnes souhaitant assister aux nombreux spectacles présentés. D'autant qu'en la matière, nous n'avions pas de référence! Avec l'Open de golf (20 à 25'000 personnes par jour sur place) ou avec la Coupe du monde ski (10'000 personnes), les choses sont établies depuis longtemps. On sait comment cela fonctionne. Mais en septembre, ce sont près de 80'000 personnes qui pourraient faire le déplacement! Ce n'est pas une mince affaire. Je pense toutefois que le dispositif prévu (parkings et transports publics) répondra aux attentes.

On dit que le cortège sera sans doute le moment fort de ces journées...

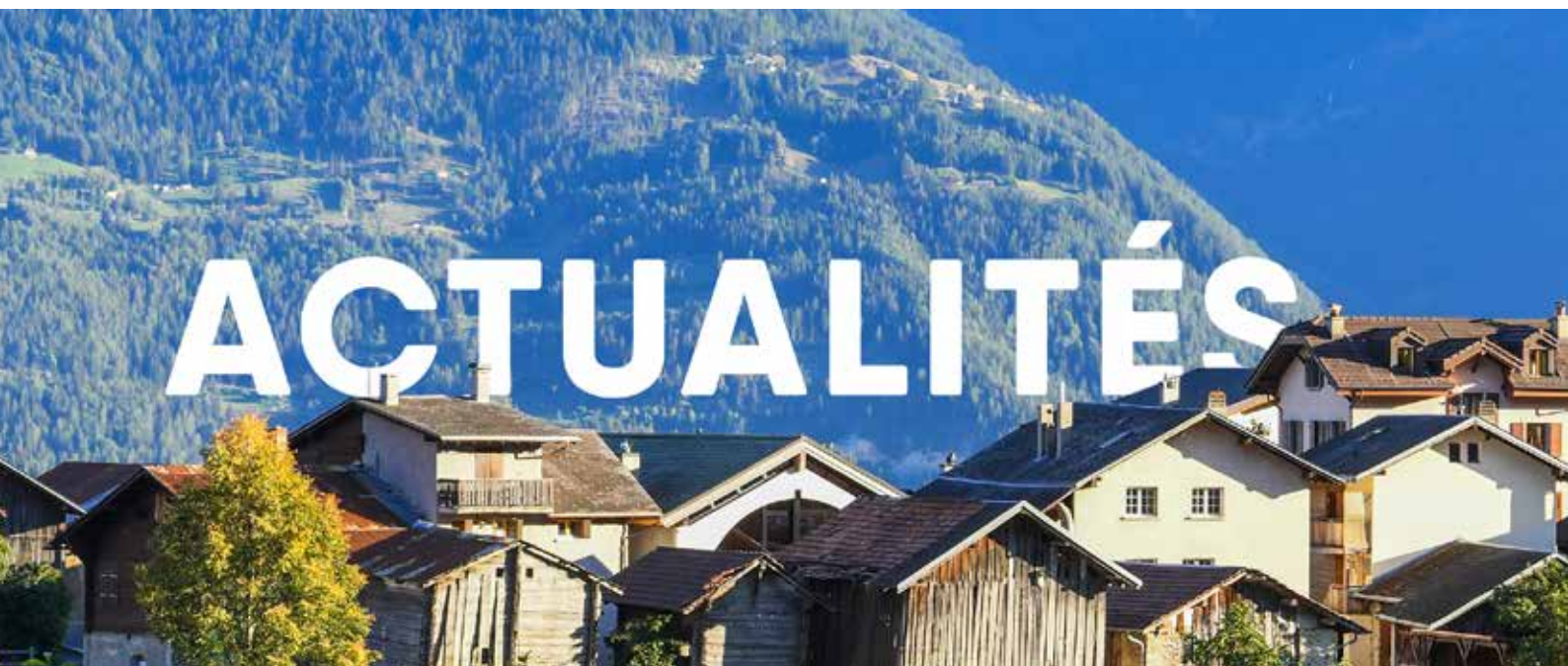
C'est incontestable. Celui-ci doit être de qualité. Nous y tenons beaucoup. Les «thèmes» présentés (groupes, chars...) doivent être le plus attractif possible. Mais je ne me fais pas trop de souci sur ce plan. Les participants sont des passionnés. Ils veulent être fiers de ce qu'ils présentent au public!

2018/2019 FRÉQUENTATION EN HAUSSE

Les chiffres de la fréquentation touristique sont encourageants! Du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018, les nuitées hôtelières ont augmenté de 11,9 %, le taux d'occupation des lits progressant de 5,7 %.

Une tendance nettement confirmée durant l'hiver 2018/2019 avec, au niveau des nuitées, une progression de 3,4 %.

Au niveau de la clientèle, le marché suisse accentue sa position de leader (+11,6%), représentant 57% des nuitées hôtelières. Progression également très sensible au niveau de la fréquentation de la clientèle européenne. Clairement, celle-ci redécouvre la station! Les chiffres sont éloquentes: Plus 33% pour l'Allemagne, +21% pour la France, +21% pour les Pays-bas, +7,3% pour les pays asiatiques. Seule la clientèle britannique est en recul sensible: -11,7%. Les efforts de ces dernières années en terme de digitalisation semblent donc clairement porter leurs fruits. Au chapitre fréquentation, le site internet «www.crans.montana.ch» a ainsi enregistré une hausse de 44% par rapport à la période précédente. Les performances sont également excellentes sur les réseaux sociaux.



GOLF: UN OPEN HISTORIQUE!

C'était il y a tout juste 80 ans! La première édition de l'Omega European masters - l'Open de Suisse à l'époque - se déroulait sur le parcours du Golf-Club Crans-sur-Sierre! Bel anniversaire donc pour l'édition 2019 qui marquera également le 125^e anniversaire de la société OMEGA, principal partenaire depuis 2000. On sait d'ores et déjà que la rencontre de cette année sera de très haut niveau. Rory McIlroy, Sergio Garcia et Tommy Fleetwood sont en effet déjà inscrits. Ces trois joueurs, principalement engagés sur le circuit américain, se sont particulièrement illustrés sur la dernière Ryder Cup. Ils seront les favoris de cette édition 2019 auprès de l'anglais Matt Fitzpatrick, vainqueur des deux dernières éditions et qui pourrait devenir le premier golfeur à s'imposer trois fois consécutivement sur ce tournoi.

COUPE DU MONDE: UN IMMENSE SUCCÈS

Crans-Montana peut se réjouir! Les courses féminines de Coupe du monde 2019 ont connu un immense succès. La piste du Mont-Lachaux, aussi difficile que sélective, a été très appréciée par les athlètes. Il faut dire que le comité d'organisation (92 personnes), l'armée, la PCi et les nombreux bénévoles engagés avaient fourni un travail de titan durant plusieurs semaines pour que tout soit parfait! Des centaines de personnes ont travaillé sur l'événement. De son côté, et malgré quelques problèmes de chronométrage n'étant pas le fait de l'organisateur, le public a été conquis: une météo favorable aidant, 25 000 spectateurs au total sur les deux jours de course (descente et combiné) pour assister à un spectacle magnifique! Une fois encore, Crans-Montana a prouvé qu'il est possible d'envisager très sereinement le dépôt de la candidature pour l'organisation des Championnats du monde de ski en 2025.

REHAUSSEMENT DE LA DIGUE DE PLAN-MAYEN

Le département de la sécurité, des institutions et du sport a publié dans le bulletin officiel du 3 mai son homologation de la modification du plan d'affectation des zones de la commune de Lens, pour le secteur de la digue de Plans-Mayens.

Cette étape constituait la première procédure à finaliser. Elle peut faire l'objet d'un recours et à l'heure de l'impression de ce numéro, aucune information n'était disponible sur une éventuelle démarche de ce type.

En l'absence de recours, la procédure d'approbation des plans pourra être engagée et, dans le meilleur des cas, l'autorisation de construire pourrait être délivrée cette année encore.

CENTRE MÉDICAL INTERCOMMUNAL

L'ouverture progressive du Centre Médical Intercommunal du Haut-Plateau est prévue au 10 juillet 2019. La population des trois communes est invitée à visiter les nouveaux locaux du site de Crans (ancienne Poste) le mercredi 19 juin 2019 de 16H00 à 20H00.

Sur ce site, le centre médical intercommunal comprendra, au départ, un cabinet de généralistes, un pédiatre et un cabinet de consultations ophtalmologiques.

www.cmi.ch



PANNEAUX DE «BIENVENUE»

Des panneaux annonçant l'entrée et la sortie des villages seront installés sur l'ensemble du territoire communal. La ligne graphique s'inspirera des panneaux existants dans les villages de Chermignon et d'Ollon. Un espace spécifique est prévu sur chaque panneau, permettant aux organisateurs de manifestations d'annoncer clairement leur événement.

PLACE DU SCANDIA

Imaginez un lieu ombragé et convivial où il fait bon se laisser bercer au bruissement de l'eau. Une place ornée de pierres et de bois qui se transforme en jardin botanique alpin durant la belle saison. Voici le projet qu'à développé la commission Scandia pour le bonheur de tous. Très bientôt au centre de Crans.

REVITALISATION DU LAC GRENON

Les années à venir seront importantes en termes d'avancées pour divers projets liés à la nature. Afin de dynamiser davantage son secteur touristique, la Commune de Crans-Montana, en collaboration avec les acteurs touristiques, a notamment élaboré un projet de revitalisation du Lac Gronon. Ce projet a pour objectif la valorisation et la création d'espaces verts ainsi que la mobilité piétonne autour du lac.

Plusieurs variantes ont été proposées et seront analysées minutieusement. Celles-ci portent sur deux axes principaux :

- Préserver et améliorer les milieux naturels et la biodiversité du lac.
- Concilier les besoins et les usages en matière de détente et de loisirs, la préservation des milieux naturels et le patrimoine.

«PASS-SPORT ABSOLUTELY» LA BONNE IDÉE



Accessible dès cet été sur les communes d'Icogne, Lens et Crans Montana, la carte «Avantage Pass-Sport Absolutely» est maintenant disponible sur le Haut-Plateau.

Les habitants de ces communes peuvent ainsi profiter d'avantages à caractère sportif notoires et accéder à différentes offres liées à la vie quotidienne. Cette initiative a été développée par la commission «économie et tourisme» sous la présidence de Joseph Bonvin, Sébastien Schornoz, conseiller communal d'Icogne, ayant été l'initiateur du projet.

La carte «Avantage Pass-Sport Absolutely» 2019-2020 permet précisément de bénéficier de 75 unités (entrées) sur les infrastructures sportives de l'ACCM. Son coût est abordable :



Enfants
de 6 à 18 ans
CHF 25.-



Adultes
CHF 45.-



Familles
de 2 enfants et plus
CHF 125.-

Les 75 unités (entrées) à utiliser offrent de multiples possibilités : pédalos du côté de la Moubra et sur le lac Grenon, Escalade «indoor» à la Moubra, les petites voitures d'Ycoor, le mini-golf et la patinoire intérieure d'Ycoor, ou encore les «Water Games» de L'Etang Long. L'accès illimité à la piscine du Sporting fait également parti du pack.

La carte «Pass-sport Absolutely» 2019-2020 est disponible depuis le 20 mai 2019 dans les bureaux communaux d'Icogne, Lens, Chermignon et Crans Montana. Elle est valable du 15 juin au 27 octobre 2019.

«L'objectif est tout simplement d'inviter les citoyens des trois communes à venir plus facilement en station et de profiter des infrastructures durant tout l'été», explique Sébastien Schornoz. «Beaucoup trop de gens quittent notre magnifique région et se rendent en plaine pour se distraire et se détendre. De plus, avec cette carte, les citoyens consommeront local et favoriseront l'essor économique du Haut-plateau et des villages environnants. Que du positif!

Enfin, c'est aussi l'occasion d'occuper les jeunes durant les longues vacances estivales, un élément non négligeable!»

FEUILLE DE ROUTE



NOTRE VISION

Nous voulons une Commune unie, attractive, innovante, qui favorise la cohésion sociale, l'installation d'entreprises et de résidents.

Une Commune à l'écoute de ses citoyens et de ses hôtes et qui répond au mieux à leurs attentes.

Une Commune efficiente, soucieuse de la bonne gestion de ses finances.

Une Commune qui compte aux niveaux régional et cantonal.

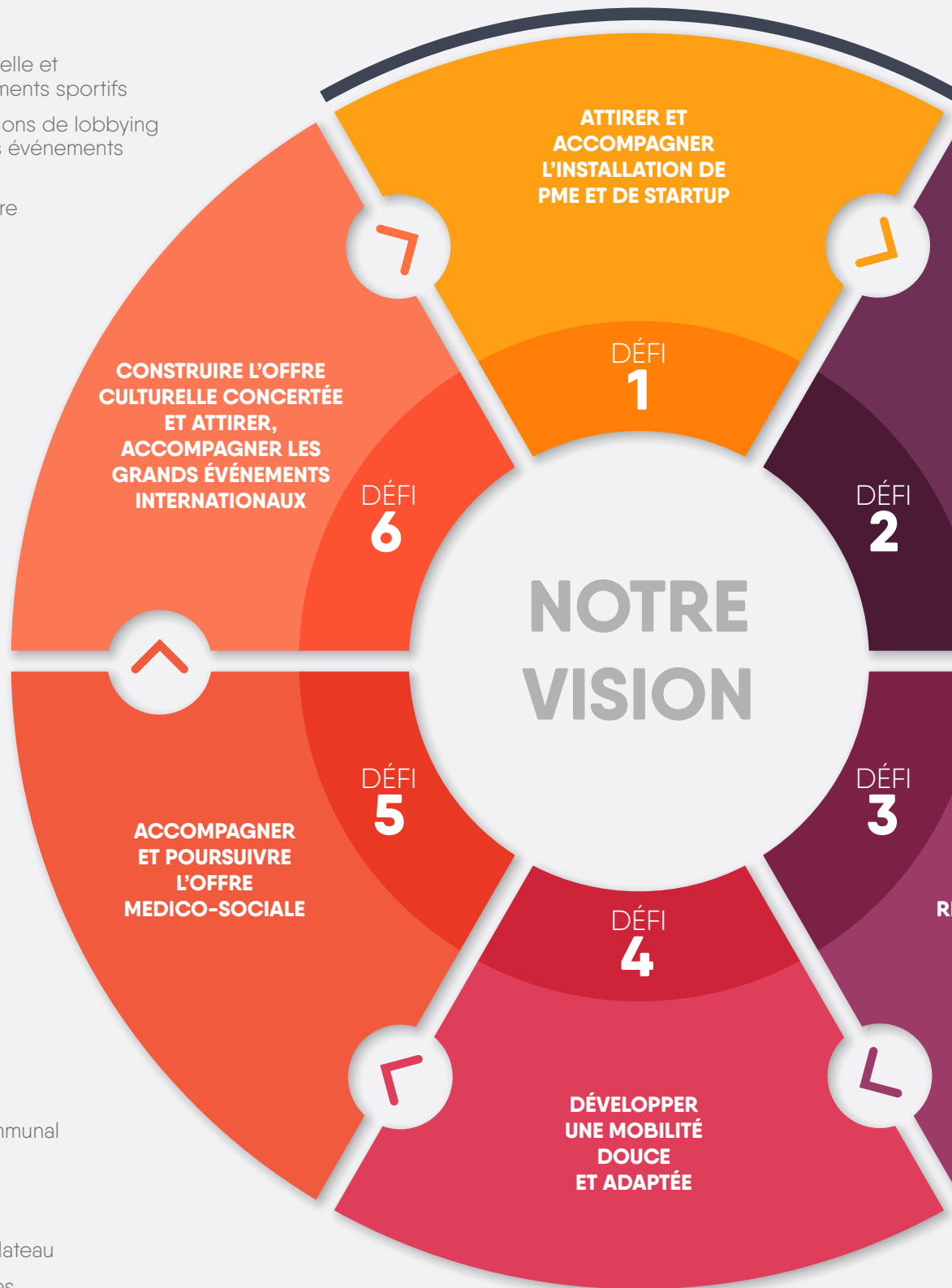
Enfin, une Commune nouvelle ambitieuse qui favorise les trois piliers du développement durable.

ACTIONS PHARES

- 1 Élaborer la stratégie communale en matière de développement économique.
- 2 Inventorier et réunir les conditions cadres pour soutenir et favoriser les entreprises locales

ACTIONS PHARES

- 1 Définir la politique culturelle et celle des grands événements sportifs
- 2 Mettre en place des actions de lobbying pour obtenir des grands événements
- 3 Envisager la création d'une maison de la culture



ACTIONS PHARES

- 1 Réaliser de nouvel EMS le Christ-Roi
- 2 Assurer l'ouverture du Centre Médical Intercommunal
- 3 Améliorer l'offre des crèches
- 4 Soutenir les activités des cliniques du Haut-Plateau
- 5 Confirmer et optimiser les secours sanitaires actuels

ACTIONS PHARES

- 1 Actualiser et réaliser les actions prévues dans le plan de mobilité
- 2 Coordonner et développer l'utilisation des transports dans le cadre des cadences et diversifier l'offre vélo
- 3 Acquérir pour la commune des voitures électriques et mettre en place des navettes électriques

ACTIONS PHARES

- 1 Réaliser les projets validés par le Projet de Développement Régional
- 2 Soutenir l'avancement du projet des bains
- 3 Actualiser et mettre en œuvre une aide à l'hôtellerie et favoriser la politique du tourisme
- 4 Actualiser et réaliser la politique du tourisme
- 5 Mettre en place une carte privilège pour consommer local

Défis transversaux *

POURSUIVRE
ET ACCOMPAGNER
UNE POLITIQUE
TOURISTIQUE
ET AGRICOLE
DE QUALITÉ

ENGAGER LES
DÉMARCHES POUR
OPTIMISER LES
RESSOURCES NATURELLES
ET RESPECTER
L'ENVIRONNEMENT

ACTIONS PHARES

- 1 Établir une planification d'approvisionnement et de gestion de l'eau
- 2 Établir une planification énergétique
- 3 Poursuivre les projets (Digue Plans-Mayens, Lienne - Raspille)

* DÉFIS TRANSVERSAUX

DÉFI 1

DÉVELOPPER LE PARTENARIAT STRATÉGIQUE PUBLIC PRIVÉ

Action phare N°1:
Impliquer les compétences disponibles

Action phare N°2:
Assurer un partenariat équilibré entre
les partenaires politiques, économiques
et touristiques

Action phare N°3:
Optimiser le fonctionnement intercommunal

DÉFI 2

RENFORCER L'IDENTITÉ COMMUNALE ET LE VIVRE ENSEMBLE

Action phare N°1:
Finaliser et harmoniser les règlements
communaux

Action phare N°2:
Soutenir et accompagner les sociétés locales

Action phare N°3:
Maintenir et appuyer les fêtes traditionnelles

Action phare N°4:
Créer une journée des habitants

DÉFI 3

OPTIMISER LES FINANCES COMMUNALES ET ATTÉNUER LA PRESSION FISCALE

Action phare N°1:
Favoriser les nouvelles entrées fiscales

Action phare N°2:
Maintenir un recours limité et raisonnable
à l'endettement



L'ACTUALITÉ EN QUESTION

Durant, plusieurs mois, les relations entre les communes (Crans-Montana, Lens et Icogne) et CMA ont été source de tensions. Différents événements ont fait la «Une» de l'actualité et ont marqué les esprits, bien au-delà de Haut-Plateau. Aujourd'hui, le climat est à l'apaisement. Nicolas Féraud, président de la commune, précise sa pensée.

Qu'en est-il aujourd'hui de la situation?

«Pour nous, le contentieux relatif à l'augmentation de capital de CMA est maintenant réglé. En obtenant réparation sur un plausible dommage, les communes ont préservé les intérêts des citoyens et sauvegardé leur intégrité. Il est temps maintenant de passer à autre chose. Il ne faut plus se retrouver dans des situations qui, à l'instar de ce qui s'est passé ces derniers mois, pourraient avoir un impact négatif sur tout le monde!»

Dans ce contexte, il est bon d'ailleurs de préciser que les cinq rapports commandés par les communes dont il a été largement question récemment sont publics et que c'est au procureur de déterminer maintenant s'il y a lieu d'engager des poursuites juridiques. Les communes ne sont plus concernées par cette éventuelle possibilité.

Dans ce contexte, les conseils des communes s'étaient d'ailleurs assurés de ne jamais agir contre la loi. Nous avons été très vigilants sur ce plan et nous sommes toujours restés à disposition de la justice».

Comment envisagez-vous l'avenir?

«Aujourd'hui, on l'a dit, le climat s'est apaisé entre les communes et CMA. La priorité est de regarder vers l'avenir, en particulier à travers le projet-cadre «Crans-Montana 2030!»

Un groupe stratégique économique-touristique est chargé d'élaborer d'ici trois mois une vision commune pour tous les acteurs présents sur le Haut-Plateau. Un autre groupe, plus politique, doit plancher de son côté sur l'élaboration d'une indispensable convention cadre durable sensée préciser et garantir les charges et devoirs de chacune des parties. Pour les communes, les objectifs principaux sont, par exemple, d'assurer un calendrier d'ouverture des remontées mécaniques fiable et le bon déroulement des courses internationales. Nous ne devons plus nous retrouver dans certaines situations conflictuelles, comme celles que nous avons connu récemment».

Etes-vous optimiste?

«Sincèrement, je le suis et je m'engage personnellement à tout faire pour que la situation ne soit plus source d'inquiétude pour la population».

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL DES EAUX

Le plan directeur communal des eaux a été validé par le Conseil communal. Une synthèse de ce document est présentée ci-après. Le plan directeur définit le développement souhaité à moyen et long terme du système d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable, ceci en fonction des infrastructures existantes et des projets connus. Cette vue à long terme sous-tend un ensemble de décisions et d'actions qui devront être mises en œuvre afin de s'approcher progressivement des buts fixés.

Ce document n'est juridiquement pas contraignant pour les Autorités, mais constitue un document d'intention et de coordination ; il doit être adapté progressivement aux développements démographique, économique et des projets.

Il répond aussi à la demande du plan directeur cantonal qui précise que les communes doivent élaborer un plan général d'approvisionnement en eau potable.

EAU POTABLE ANTICIPER LES BESOINS

Davantage d'habitants et de touristes, des périodes de sécheresse plus fréquentes et donc, moins d'eau potable... Quand on se projette dans l'avenir, le constat est sans appel: la situation de l'approvisionnement en eau sur la Commune de Crans-Montana pourrait devenir critique. Mais bonne nouvelle: des solutions existent!

Souvenez-vous: en 2003, la région de Crans-Montana était un havre de fraîcheur, alors que l'Europe souffrait d'une canicule d'une rare ampleur. Mais la sécheresse et le manque d'eau se sont fait ressentir douloureusement dans nos montagnes aussi. Si ce type de canicule survient tous les 20 ans, le phénomène est supportable. En revanche, si ce scénario se reproduit tous les deux ou trois ans, les restrictions de consommation seront toujours plus importantes et des conflits surgiront inévitablement.

Des années difficiles comme celles de 2003 ou de 2011 ont été retenues dans les calculs du bureau d'ingénieurs Cordonier & Rey. Les auteurs du Plan directeur consacré à l'approvisionnement et la gestion de l'eau potable de la Commune de Crans-Montana se sont projetés en 2070. Ils ont placé dans l'équation l'augmentation de la population et le changement climatique, responsable d'une baisse des apports en eau de source. Or qui dit sécheresse dit augmentation des besoins en eau, principalement en été.

Plus 10 % de besoin d'ici 2070.

Actuellement, les besoins en eau potable sont de 2,2 millions de m³ sur l'ensemble de la commune, avec un pic en juillet; si l'on tient compte de l'augmentation de la population, on peut tabler sur une hausse des besoins de 10 % d'ici à 2070.

Lors des années de sécheresse, l'apport en eau de source diminue de 20 % par rapport à une année moyenne, augmentant en même temps les besoins des consommateurs: sur le territoire de Chermignon, lors de la canicule de 2003, la consommation en eau potable a été supérieure de 18 à 45 % en été.

La projection en 2070 pour le scénario d'une année sèche montre qu'un déficit en eau sera réel durant toute l'année ou presque: «Le bilan est déficitaire en hiver et en été, mais excédentaire au printemps, peut-on lire dans le Plan directeur. Globalement, sur l'année, le bilan est largement déficitaire (environ 540'000 m³ manqueront). Le mois d'août est le plus critique, avec un déficit de 230'000 m³.»

.....
La municipalité de Crans-Montana a souhaité disposer d'une vision actualisée de la situation en eau potable pour le territoire de la nouvelle commune. Le bureau d'ingénieurs Cordonier & Rey a effectué la synthèse des données existantes et établi les synergies possibles nées de la fusion, débouchant sur un Plan directeur. Ce document actualise le potentiel des projets existants et met le doigt sur ce qui peut être entrepris à moyen et long terme.
.....

Des solutions existent

«Ce déficit pourra toujours être couvert par la potabilisation des eaux de Tseuzier, du lac de Plans-Mayens et de la rivière de la Tièche», indique l'ingénieur Yves Rey. «Dans le futur, l'utilisation des eaux des lacs de Grenon et de Moubra pour l'eau de boisson sera vraisemblablement abandonnée en raison de leur mauvaise qualité. Par contre, ces réserves retrouveront leur fonction initiale principale d'autrefois, c'est-à-dire le stockage d'eau d'irrigation».



La région dispose donc d'une importante et précieuse capacité de stockage au barrage de Tseuzier et, dans une moindre mesure, à Plan-Mayens. Si le turbinage restera prioritaire pour fournir l'électricité, les eaux devraient couler en suffisance pour remplir les deux retenues afin de combler les différents besoins dans la région. Reste que l'économie de l'or bleu doit être dans l'esprit de chaque consommateur. «Effectivement, déclare l'ingénieur Yves Rey, c'est utile d'économiser l'eau. Parce que tout ce qui n'est pas consommé peut être stocké, parce que ce qui ne coule pas dans le robinet n'a pas besoin d'être potabilisé : le traitement de l'eau génère des dépenses énergétiques non négligeables.»

Le projet Lienne - Raspille permettra de garantir l'approvisionnement en eau. Sa mise à l'enquête de l'homologation de la demande de concession est prévue à l'automne 2019. Suivra, dans le courant 2021, la mise à l'enquête de la demande d'autorisation de construire. Ce projet prévoit la réalisation d'une conduite entre la Tièche et le barrage de Tseuzier d'une capacité d'environ 800 litres par seconde, desservant les communes d'Icogne, Lens, Crans-Montana, Noble-Contrée, Varone et Salquenen (actuellement 80 l/s).

Une autre solution complémentaire est en voie de réalisation : l'augmentation du stockage d'eau brute dans le lac de Plans-Mayens, passant de 130'000 m³ à 260'000 m³ (ce projet doit compter avec des oppositions).

Autre vision de collaboration intercommunale dans le domaine du traitement de l'eau potable : celui de la station de potabilisation des eaux à Plans-Mayens. Actuellement, trois stations sont en fonction, à moins d'un kilomètre l'une de l'autre. Celles de Montana et Chermignon arrivent en bout de course.

L'avenir pourrait passer par l'extension et la modernisation de la station d'ultrafiltration de Lens-Icogne pour qu'elle puisse desservir les trois communes.

Reste encore des solutions réalisables à court et moyen terme : par exemple, l'amélioration du réseau d'eau potable et de meilleures utilisations de certaines sources.

La fusion : une opportunité

«La création de la nouvelle commune de Crans-Montana offre de nombreuses opportunités de mise en commun des ressources et des ouvrages qui tendra à améliorer la disponibilité et la qualité de l'eau potable, lit-on dans le Plan directeur. Le changement

climatique restera toutefois un défi pour l'alimentation future de la commune.» Des conflits risquent bien de naître, notamment avec le secteur touristique, été comme hiver. La bonne gestion des ressources et utilisations des eaux est donc un défi de taille incontournable pour la municipalité de Crans-Montana, comme pour les communes voisines.

EAU : RÈGLEMENTS EN COURS

Règlement concernant la fourniture en eau potable - Règlement sur les eaux à évacuer - Règlement pour l'eau d'irrigation : ces trois règlements sont en cours de finalisation, l'objectif étant leur présentation lors de l'Assemblée primaire du mois de décembre 2019. Au préalable, ces règlements seront soumis à l'approbation des services compétents du canton du Valais et du Surveillant des prix.

Ces règlements régiront la gestion de notre eau pour les prochaines décennies.

Fort de ce constat, le Conseil communal a décidé de lancer une consultation de ces règlements, à l'attention de la population de Crans-Montana. Pour ce faire, ces trois documents seront mis à disposition sur le site internet de la commune (www.commune-cransmontana.ch) du 1^{er} juillet au 31 août 2019. Nous vous invitons à nous transmettre, à l'adresse qui sera mentionnée, toutes vos suggestions, remarques et autres éléments ; en cas d'intérêt, ils seront intégrés à la version définitives des règlements en question. Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre participation!



GESTION DES DÉCHETS

L'entrée en force du règlement sur les déchets appelé la «Taxe au sac» au 1^{er} janvier 2018 a eu l'effet attendu, soit une réduction du volume évacué par notre service de voirie de l'ordre de 35 % (en comparaison aux volumes traités en 2017). A titre de comparaison, la moyenne cantonale présente une réduction de seulement 32 %.

Cette réduction a les effets principaux suivants :

- Une réduction des nuisances induites par les transports
- Une réduction des tonnages incinérés
- Une augmentation des volumes recyclés en déchetteries

Au chapitre des comptes, l'effet s'est aussi fait ressentir : les taxes perçues en 2018 n'ont pas permis d'autofinancer ce service. Ce n'est qu'une demi-surprise. A titre informatif, lors de la procédure d'homologation de notre règlement, le Surveillant des prix avait suggéré que les tarifs soient revus après périodes administratives. Le Conseil communal devra donc se pencher sur cette question à moyen terme.

Déchetteries

Le Conseil communal a décidé de mettre au « goût du jour » la déchetterie des Crêts à Mollens. Le projet a été mis à l'enquête publique, les travaux seront engagés, si l'autorisation est accordée et intervient dans les délais attendus, cette année encore.

La déchetterie de Comogne est quant à elle vouée à être définitivement fermée. Outre son inaccessibilité en hiver, elle est localement située dans une zone de protection des sources, élément rédhibitoire.

Enfin, des réflexions devront être menées sur la déchetterie de Goura à Corin, et sur celle des Fougirs, en collaboration avec la commune de Lens pour cette dernière.

Bienveillance

Cette taxe au sac engendre quelques difficultés qui doivent être surmontées grâce à la collaboration de tous les citoyens.

- Trop de déchets non appropriés sont encore déposés dans les moloks et containers destinés à la collecte du verre, papier, pet et alu/fer blanc. Ces déchets « polluent ». Ils peuvent en outre faire que les déchets triés, à l'instar du PET, ne peuvent plus être recyclés et doivent être simplement incinérés ! Un non-sens économique et écologique !
- Des sacs non taxés sont toujours découverts ici ou là. Au besoin, des contrôles seront intensifiés.
- Pour rappel, il est interdit de déposer tous déchets hors des moloks et autres containers, même si ceux-ci sont pleins. Notre commune est suffisamment équipée en écopoints et autres moloks !

« OPÉRATION FORÊTS PROPRES », UNE INITIATIVE POUR L'AVENIR

Vendredi 17 mai, 85 écoliers de 8 à 11 ans du centre scolaire régional de Crans-Montana ont profité d'une journée « plein air » dédiée à la sensibilisation à l'environnement. Une sortie éducative organisée par la commission scolaire et sa présidente Nicole Bonvin Clivaz.

De l'opération de ramassage des déchets dans les forêts proches de la station aux ateliers consacrés au développement durable, les enfants ont profité d'un programme ludique et varié.

Encadrés par des collaborateurs de CME et son directeur Jacky Duc, ainsi que par le commandant David Vocat du corps de sapeurs-pompiers du haut-plateau. Les élèves ont pu découvrir une facette particulière de l'école buissonnière, alliant le plaisir d'une activité en forêt à la fierté d'avoir accompli une bonne action. Plus de 700 Kgs de déchets ont été récoltés en deux heures et demie! Au moment d'exhiber les sacs pleins de détritrus, leurs sourires en disaient déjà long quant à la réussite de l'opération.

Fierté, mais pas uniquement, car ils ont aussi découvert à quel point la pollution est aujourd'hui une réalité préoccupante pour tous. « Je ne m'attendais pas du tout à voir autant de déchets dans la forêt ; on voyait des objets traîner partout, même une télé! Là, la terre, je crois qu'elle souffre » déplore Alicia, 10 ans.

Le repas de midi partagé sur la place d'Ycoor dans l'orangerie s'est déroulé lui aussi de manière éducative. Sébastien Schornoz

conseiller communal d'Icogne et collaborateur de Léguriviera a donné aux enfants des pistes pour bien choisir ses fruits et ses légumes pour cuisiner. Franck Reynaud, chef étoilé de « l'hostellerie du pas de l'ours » à Crans-Montana, leur a expliqué les qualités du repas concocté par la cuisine. Soulignant ainsi l'importance de savoir ce que l'on mange. Avant de passer au dessert, une intervention du boulanger Nicolas Taillens les a également sensibilisés au fait de prêter attention à ce que l'on mange, tant pour la santé que pour la vitalité de la planète.

L'après-midi a ensuite été piloté par le professeur Stéphane Genoud et ses étudiants de la HES-SO. Des ateliers dédiés au développement durable ont été organisés avec comme objectif la création d'une charte destinée aux autorités politiques de la commune. Sur un grand tableau, les écoliers ont écrit les engagements qu'ils souhaitaient prendre à leur échelle, clôturant cette journée de manière pratique et orientée vers le futur. Une charte remise en main propre à Nicolas Féraud, Président de la commune de Crans-Montana.

Une manière directe d'adresser un message aux adultes qui prennent aujourd'hui des décisions concernant leur avenir. Dans ce contexte, cette action a un sens particulier pour Stéphane Genoud. Ce dernier relève que « si les enfants veulent s'engager, à ce moment-là, nous ne pouvons pas faire autrement que de nous engager également. »

Des remerciements particuliers à Stéphanie Mendicino, directrice du centre scolaire, d'avoir permis de vivre cette belle aventure. A la fin de cette journée, les enfants et les accompagnants ont été unanimes sur la nécessité de reconduire et de donner plus d'importance à de telles actions.

La nature s'en réjouit déjà ...



COMPTES 2018 RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Encore toute jeune commune fusionnée depuis le 1^{er} janvier 2017, Crans-Montana a enregistré des résultats d'ensemble exceptionnels pour son exercice 2018. C'est une vraie source de satisfaction.

Compte de fonctionnement en mios de CHF

Recettes	83,4
Charges	61,5
Marge d'autofinancement	21,9
Amortissements	- 14,6
Excédent de revenus	7,3

Compte des investissements en mios de CHF

Investissement bruts	24,5
Recettes	-4,8
Investissements nets	19,6

Des recettes fiscales exceptionnelles sont à l'origine de ces substantiels résultats qui se caractérisent par une marge d'autofinancement de CHF 21,9 mios ; celle-ci a ainsi permis de financer, sans recours à l'emprunt, les investissements nets de CHF 19,6 mios durant 2018.

En conséquence, un parfait équilibre a été réalisé entre les investissements nets et la marge d'autofinancement dégagée par l'exercice 2018.

Tous les indicateurs financiers affichent donc une parfaite santé alors que la fortune de la Commune s'élève à CHF 125,0 mios.

Par ailleurs, l'endettement est en constante diminution. Mais il ne faut pas perdre de vue les prochains et importants investissements décidés à l'instar de l'EMS (Lens) et du Centre médical intercommunal (CMI).

Au terme de ce bilan, il est important de remercier les citoyennes et citoyens qui ont permis, par leurs contributions, à l'essor de la Commune et à la réalisation de ses objectifs, des objectifs primordiaux pour son avenir et pour l'ensemble de la population.



CRÈCHE DE MARTELLERES : AGRANDISSEMENT PRÉVU

C'est une excellente nouvelle! Compte-tenu des besoins à venir en matière d'évolution démographique et en prévision d'un accroissement attendu de la population ces prochaines années dans la région, (évolution démographique et accroissement attendu ont de fait la même signification! Il n'est pas relevé dans le bandeau du titre l'agrandissement de la Crèche et le fait que cela vise également à répondre à une demande déjà présente et pas uniquement future!) il est envisagé de construire une nurserie qui se situerait à l'est de la crèche actuelle.

Cet établissement devrait pouvoir accueillir dans les meilleures conditions 15 nouveaux nés et pourrait ouvrir ses portes dès la rentrée 2021. C'est le cabinet d'architecture «Frei et Rezakhanlou» (Lausanne) qui est en charge du projet. Celui-ci avait déjà conduit les travaux de construction de l'école (2009) et ceux de la crèche. Il avait donné entière satisfaction. Le coût de l'agrandissement serait d'environ 4,8 millions de francs pour la commune de Crans-Montana, selon la clé de répartition usuelle (coût global: environ 6 millions).

Parallèlement, la crèche actuelle, qui peut actuellement recevoir 34 enfants, verrait sa capacité d'accueil augmenter de 22 places (enfants âgés de 14 mois à 5 ans). Cette structure d'accueil créée en 2008, pourrait dès lors recevoir 56 enfants.

Dans le même temps, ce nouveau bâtiment pourrait devenir le cadre des structures actuelles de l'UAPE, l'unité d'accueil pour les écoliers des écoles enfantines et primaires, soit un total de 120 places auxquelles s'ajoutent les 15 places de la nurserie.

«Ce projet ne date pas d'hier», précise Romaine Duc-Bonvin, en charge du dossier. «Les premières discussions remontent à 2003. Dès 2000, la loi sur la jeunesse stipule qu'il appartient aux communes de prendre les mesures utiles afin que l'offre publique ou privée réponde au besoin de place d'accueil extra-familiales pour les enfants, de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire. Les communes ont commencé à réfléchir. Un sondage a été entrepris à ce moment là. On est arrivé à la conclusion qu'il fallait 15 places pour la crèche et 15 pour l'UAPE. Toutefois, lors d'une assemblée primaire, il a été jugé que ces chiffres étaient insuffisants et qu'il fallait au moins doubler la capacité d'accueil. C'est donc dans ce contexte et après discussion au niveau intercommunal que le projet actuel a pris forme. Une solution qui répond aux besoins actuels et futurs et qui devrait satisfaire tout le monde, enfants, parents et éducateurs. En un mot, nous nous devons aujourd'hui d'offrir une gamme complète de prise en charge de 4 mois à 12 ans. C'est dans ce sens que nous défendons ce projet avec le soutien unanime des trois conseils communaux, puisqu'il s'agit d'un dossier intercommunal, traité conjointement avec Lens et Icogne.»



MÉRITES CULTURELS ET SPORTIFS UNE PREMIÈRE

La commune de Crans-Montana a la grande chance de pouvoir compter sur un vivier important de sociétés culturelles et sportives d'excellent niveau, et de personnalités engagées qui assurent une dynamique positive dans ces domaines.

Dans ce sens, le Conseil communal, sur proposition de ses commissions culture, sports et loisirs, a souhaité mettre en valeur et honorer les personnes et les sociétés qui contribuent de manière significative à la culture et au sport sur notre commune. Le principe de l'attribution des mérites, repris des anciennes communes, a ainsi été mis sur pied par les commissions culture, sports et loisirs dans le cadre d'un nouveau règlement avalisé par le Conseil communal.

Fruit de ces réflexions, la toute première cérémonie de remise des mérites sportifs et culturels de la commune de Crans-Montana a pu être organisée à la Maison de Corin le 2 mai dernier. A la fois conviviale et solennelle, forte en émotion, la soirée a permis de mettre en lumière et de retracer le parcours de lauréats particulièrement méritants.

Le choix de potentiels lauréats était vaste, et le Conseil communal a choisi d'honorer trois personnalités et une société. Cette reconnaissance permet à l'autorité communale de mettre en exergue des personnes et des sociétés diversifiées, qui ont su valoriser les talents régionaux, faire rayonner notre commune au niveau national et international, resserrer et développer les liens sociaux entre les habitants ou encore concourir à la sauvegarde du patrimoine local.

Le Conseil communal félicite et remercie chaleureusement les lauréats pour leur engagement. Il leur souhaite de poursuivre leurs activités sportives et culturelles avec passion et enthousiasme, pour le bien de l'ensemble de la collectivité.



GASTON BARRAS

Lauréat du mérite sportif, catégorie «dirigeant», pour tout ce qu'il a entrepris pour la région et le golf en particulier.

«Je félicite le conseil municipal de Crans-Montana d'avoir créé ces prix. On reconnaît ce que j'ai fait dans ma région, c'est formidable.»



VALAISIA BRASS BAND,
PAR ARSÈNE DUC (DIRECTEUR) ET GRÉGOIRE BARRAS (PRÉSIDENT)

Lauréats du mérite culturel, catégorie «société» pour le Valaisia Brass Band.

«C'est un immense honneur que de recevoir ce prix. Nous sommes très fiers car la majeure partie des membres viennent de la région.»
«Les fanfares villageoises sont de très bonnes écoles de musiques. C'est le point de départ, elles forment les jeunes et nous allons y chercher les meilleurs éléments.»



ANDRÉ LAGGER

Lauréat du mérite culturel, catégorie «individuel» pour son travail dans la sauvegarde du patois.

«Cette distinction dépasse ma satisfaction personnelle. Je vois à travers ce geste la reconnaissance de la richesse et de la valeur de notre patois.»



STÉPHANIE BONVIN-JILG

Lauréate du mérite culturel, catégorie «dirigeante» comme Présidente d'Anim'Randogne.

«Ma motivation pour créer ce projet était de faire plaisir aux gens. Je voulais vraiment les rassembler et qu'ils aient du plaisir à être ensemble. Cela fait chaud au cœur d'avoir tous ces retours.»



A NE PAS
MANQUER...


JUIN

 **14 JUIN AU
20 JUILLET**

AMBASSADORS OF
MUSIC USA
Concert de brass-band et
chœur d'étudiants américains

 **20**
FÊTE-DIEU


JUILLET

 **11 - 14**

JUMPING LONGINES
CRANS-MONTANA
Concours hippique international

 **17, 24, 31**

LES MARCHÉS DU
CŒUR DE MONTANA
Shopping, restaurants, Animation
musicale et activités diverses

 **19 - 21**

AM STRAM GRAM
FESTIVAL
Le festival préféré des familles
à la montagne

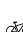
 **31 JUILLET AU
18 AOÛT**

CIRQUE AU SOMMET
Spectacle vertigineux,
drôle et familial


AOÛT

 **1, 7, 14, 21, 28**

LES MARCHÉS DU
CŒUR DE MONTANA
Shopping, restaurants, Animation
musicale et activités diverses

 **8 - 11**

ALPINE CYCLING
FESTIVAL
Courses, tests, workshops,
démonstrations et concerts


 **24 - 25**

15^E MEETING
INTERNATIONAL FIAT 500
Rencontre d'amateurs de la
petite Fiat 500

 **29 AOÛT AU
1^{ER} SEPTEMBRE**

OMEGA EUROPEEN MASTERS
73^e édition de ce tournoi de golf
de renommé mondiale


SEPTEMBRE

 **19 - 22**

FÊTE FÉDÉRALE DE
LA MUSIQUE POPULAIRE
La musique populaire et les
traditions suisses à l'honneur

 **29**

LA PATRONALE DE
ST-MAURICE DE LAQUES
Journée de clôture du jubilé
des 750 ans

 **28 - 29**

JEEP-HEEP-HEEP
4 parcours, 4 distances
(15,25,40,55 km)

GÉRANIUMS
3.30CHF/pièce
en pot de 13cm

**BALCONS
FLEURIS**

CRANS-MONTANA
COMMUNIQUE



Offre Valable jusqu'au 31 juillet sur présentation
de ce bon aux caisses du magasin Agrol de Sierre.



Commune de
CRANS-MONTANA

Eden
VOTRE MAGASIN AGRICOLE

**HABITANTS, COMMERÇANTS, PROPRIÉTAIRES OU LOCATAIRES,
EMBELLISSEZ VOS BALCONS À L'OCCASION DE LA FÊTE FÉDÉRALE
DE LA MUSIQUE POPULAIRE DU 18 AU 22.09.2019.**

TOUTES LES INFORMATIONS SUR: WWW.COMMUNE-CRANSMONTANA.CH